

Surveillant de baignade titulaire du BNSSA

***à temps plein du 29 juin au 31 juillet et/ou
du 1^{er} août au 31 août 2025
(dates prévisionnelles)***

Missions : Assurer la surveillance du plan d'eau et des jeux d'eau

Profil : BNSSA obligatoire, expérience dans la surveillance de baignades en extérieur appréciée.

Rémunération : 2013,41 € brut / mois + indemnité de travail le dimanche + (201,34 € (indemnités de congés payés) soit environ 1780 € net, logement gratuit possible à proximité du site de surveillance

**Merci d'adresser votre lettre de candidature et
votre CV avant le 15 avril 2024 à Monsieur le Maire
: Mairie de Cournon- d'Auvergne , Hôtel de ville, BP
158 , 63 804 Cournon cedex**

ou par courriel :recrutement@cournon-auvergne.fr

**Pour tout renseignement complémentaire, vous
pouvez contacter :La Police Municipale, Mr Mickael
MOREAU Tél : 04 73 69 90 70 ou le service des
ressources humaines, Madame Sandra AUREL Tél :
04.73.69.90.05**